**Question avec demande de réponse écrite E-004845/2018**

**à la Commission**

Article 130 du règlement

**Nadine Morano (PPE)**

Objet: Lutte contre le changement climatique

La revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* a publié, début août, le point de vue alarmant de plusieurs scientifiques quant au changement climatique. Selon eux, un «point de rupture» sera atteint dès que la température de la terre dépassera de 2 degrés celle de l’ère préindustrielle. Par ailleurs, plusieurs étés de la décennie 2010 comptent parmi les plus chauds du siècle.

La Commission peut-elle rappeler son bilan en matière de lutte contre le changement climatique et indiquer quelles actions elle compte mener pour faire adopter par ses partenaires des normes environnementales aussi exigeantes que les normes européennes?